

Annexe 2 : Calendrier des opérations électorales

1^{er} janvier 2026

Détermination des effectifs

Avant le 10 juin 2026

Arrêté du Maire/Président fixant les effectifs au 1^{er} janvier 2018 + répartition Femmes/Hommes

Consultation des organisations syndicales + demande de devis imprimeurs

10 juin 2026

6 mois au moins avant l'expiration du mandat en cours

Délibération fixant le nombre de représentants titulaires du personnel, le paritarisme ou non, le vote du collège employeur pour le CT et le CHSCT
Délibérations concordantes si CT commun

Date limite de communication des effectifs aux organisations syndicales
Date limite de publication de l'arrêté ministériel fixant la date des élections
Date arrêté fixant le nombre de représentants + proportion Femmes/Hommes

11 octobre 2026

Une publicité de 60 jours au moins avant la date fixée par le scrutin

Date limite de publication des listes électorales

21 octobre 2026

Jusqu'au 50^{ème} jour précédant le scrutin

Date limite pour les réclamations des électeurs auprès de leur employeur (radiation /ajout sur la liste électorale)

Entre le 11 et le 26 octobre 2026

Date limite pour l'autorité territoriale pour statuer sur les réclamations relatives aux listes électorales *Dans un délai de 3 jours ouvrés*

29 octobre 2026

Au moins 6 semaines avant la date du scrutin

Date limite de dépôt des listes de candidats par les organisations syndicales + déclaration de candidatures individuelles

30 octobre 2026

Au plus tard le jour suivant la date limite de dépôt des listes

Date limite de remise au délégué de liste de la décision motivée en cas de liste irrecevable

31 octobre 2026

Au plus tard le 2^{ème} jour suivant la date limite de dépôt des listes

Date limite pour l'affichage des listes de candidats

9 novembre 2026

8 jours francs suivant la date limite de dépôt des listes

Date limite pour reconnaître l'inéligibilité d'un candidat

13 novembre 2026

3 jours francs à compter de l'expiration du délai précédent

Date limite pour remplacer le ou les candidats inéligibles

10 novembre 2026

Au moins 30 jours avant la date des élections

Date limite pour l'affichage des listes électorales des agents admis à voter par correspondance

15 novembre 2026

Jusqu'au 25^{ème} jour précédant le scrutin

Date limite pour rectification des listes électorales des agents admis à voter par correspondance

30 novembre 2026

10^{ème} jour précédant le scrutin

Date limite de transmission du matériel de vote aux électeurs
Date limite de prise de l'arrêté par le Maire/Président fixant l'heure de début des opérations d'émargements

10 décembre 2026

Jour du scrutin
Transmission des résultats au Préfet et aux délégués de listes